

Schéma Départemental d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire de l'Aude

- **Conférence territoriale & COPIL**
du 21 mars 2012

Présentation du périmètre et esquisse d'orientations



Déroulement de la conférence territoriale / COPIL

1. Périmètre du SDADDT : les fondements du projet
2. Périmètre : présentation détaillée et esquisses d'orientations
3. Suite de la démarche

Le périmètre du SDADDT : un cadre pour décider des orientations

- **Le périmètre du SDADDT résulte d'une succession de phase de travail :**
 - ▶▶ Un 1^{er} COPIL (19 décembre 2011) a validé les grandes thématiques.
 - ▶▶ Le Comité technique du 6 janvier 2012 a affiné la proposition de périmètre thématique du SDADDT
 - ▶▶ Trois groupes de travail thématiques associant largement les différents partenaires territoriaux et institutionnels :
 - Vendredi 3 février matin sur le volet « développement économique, emploi et formation »
 - Mardi 7 février matin sur le volet « Populations et services aux personnes »
 - Jeudi 16 février matin pour le volet « Infrastructures/gestion de l'espace et des ressources »

- **Les thématiques présentées ci-après sont déjà déclinées en pistes d'orientations, c'est-à-dire des questions qui appellent des réponses collectives de deux types :**
 - ▶▶ Des orientations décidées et arrêtées dans le cadre de l'élaboration du SDADDT
 - ▶▶ Des questions qui appelleront un travail complémentaire qui sera formalisé dans une fiche action ou une feuille de route précise.

Les orientations du SDADDT : Des choix collectifs à faire / des arbitrages / des compromis / des négociations

- Les orientations doivent traduire une vision commune et partagée de l'avenir du département et de ses différentes composantes : l'ensemble du département ne peut pas se développer de la même manière mais les logiques de développement doivent être complémentaires.
- Certains domaines peuvent être communs.
- Les choix devront être traduits en actions collectives, co-portées par l'ensemble des acteurs dans le cadre de partenariats financiers qui resteront à définir.
- Définir les priorités dans le temps : tout ne sera pas possible et nécessaire en même temps.



Quel projet pour l'Aude

La tendance et le sens du projet :

Un département qui bascule à l'Est et sur le sillon Audois du fait des dynamiques économiques et démographiques « naturelles » à l'œuvre.

Tout le monde est d'accord pour organiser le développement sur l'ensemble du département

Pour autant

- Des grands projets qui vont accentuer ce basculement
- Des ambitions démographiques des SCoT supérieures aux projections de l'INSEE 
- Des stratégies de développement économique basées sur la présence de foncier et les infrastructures 

Pour un projet partagé et solidaire, un accord de principe n'est pas suffisant, il faut avoir en permanence à l'esprit la question de la répartition des hommes et des activités dans le département.

Un pacte territorial de solidarité pour des territoires différents

Sillon Audois et littoral

- Fort développement démographique
- Grandes infrastructures
- Pression foncière
- Foncier économique disponible

Espaces intermédiaires sous influence urbaine

- Développement démographique mais sans les emplois
- Des besoins importants en services aux familles
- Agriculture présente et centrale
- Des besoins en mobilité quotidienne

Avant-Pays

- Vieillesse de la population
- Un tissu de petites activités
- Régression des services publics et commerces
- Agriculture présente et centrale
- Fracture numérique
- Mobilité à maintenir ou améliorer

Des problématiques partagées par tous les territoires

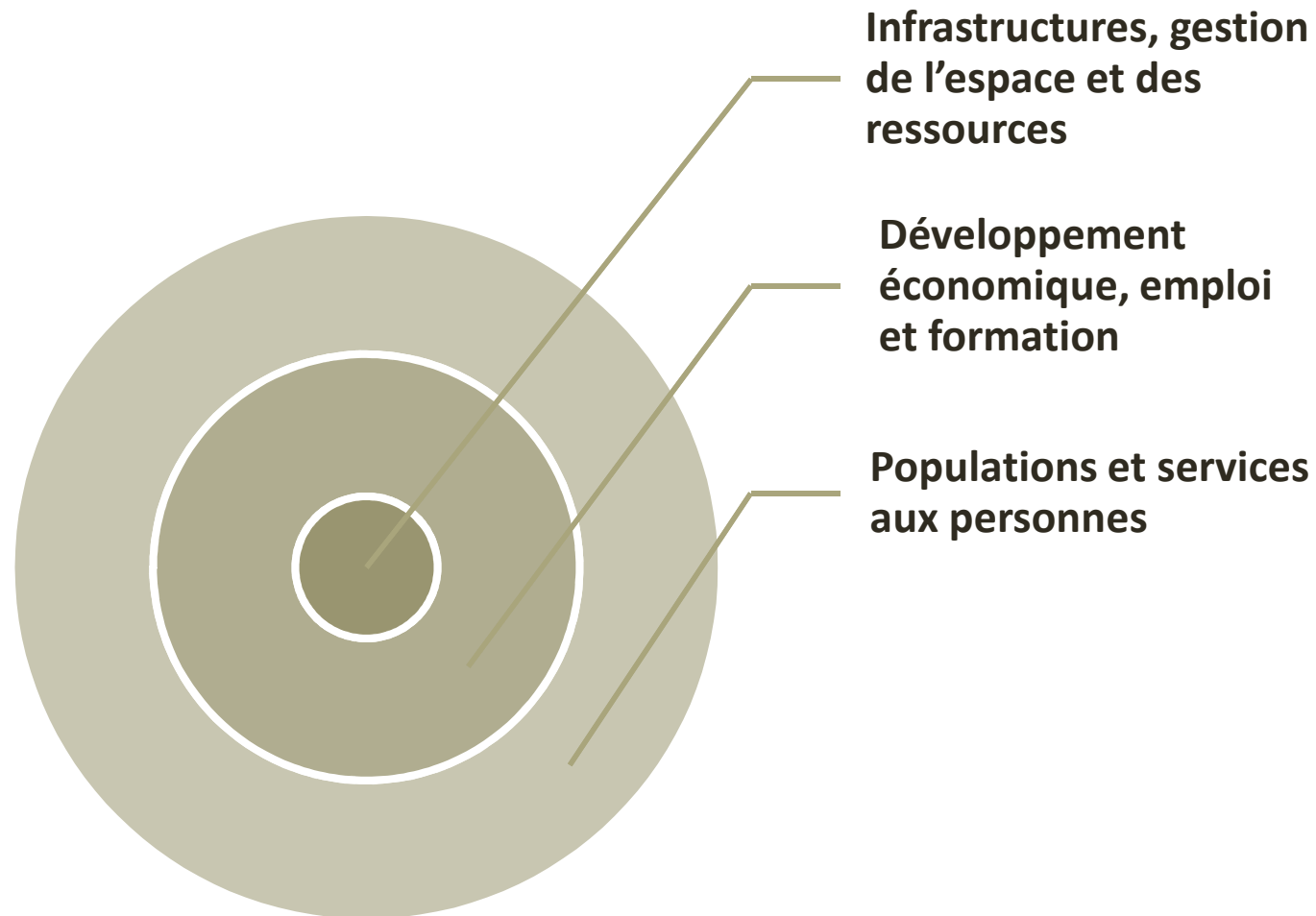
- La gestion de l'adduction en eau potable
- La préservation des richesses naturelles et leur valorisation
- Un accueil de nouvelles populations
- Le maintien des qualités urbaines et paysagères (pression ou déprise)



Déroulement de la conférence territoriale / COPIL

1. Périmètre du SDADDT : les fondements du projet
2. Périmètre : présentation détaillée et esquisses d'orientations
3. Suite de la démarche

Architecture du SDADDT « projet intégré et transversal » - Trois volets interdépendants



Infrastructures, grands projets, ressources

Esquisses d'orientations

L'enjeu majeur consiste à valoriser de manière cohérente les grandes infrastructures **ACTUELLES**, préparer les infrastructures à venir ou agir collectivement pour favoriser la réalisation de ces infrastructures.

Les infrastructures

Les thèmes	Les questions à traiter
Localisation de la Gare TGV - LGV Montpellier-Perpignan et LGV Toulouse-Narbonne	Un projet de territoire est en cours d'élaboration en vue de l'implantation d'une gare nouvelle TGV à l'échelle du Grand Narbonne. Ce projet prend en compte la diffusion sur le sillon Audois ainsi que l'ensemble du département et intègre la perspective LGV Toulouse-Narbonne
LGV Toulouse – Narbonne	Un nouveau partenariat dans l'esprit « union sacrée » pour les études mais sur quel périmètre ? Agir pour une interconnection avec la gare nouvelle LGV NMP
Aéroport :	Définir un schéma de valorisation de l'aéroport avec une stratégie commune et des liaisons intermodales renforcées.
Ligne TER Carcassonne – Limoux – Quillan	Un nouveau partenariat dans l'esprit « union sacrée » afin d'améliorer les temps de trajet avec une double vocation (TER – tourisme) ?
Canal du Midi	Replantation et aménagement : quel accord sur ces deux sujets ? Un accord sur quel périmètre (les intercommunalités traversées ou l'ensemble des territoires ?).
Port la Nouvelle	Le financement de la modernisation du port est arrêté, reste les questions relatives à sa desserte ferroviaire et routière et l'étude DREAL sur la création d'une plateforme multimodale pour le fret. Comment s'y impliquer, avec quels acteurs ?



Aménagements routiers

Les thèmes	Les questions à traiter
Des priorités pour les aménagements routiers dans les 15 ans à venir.	<p>A titre d'illustration, quelques projets ont été exprimés comme importants. Ils ne sont pas exhaustifs et leur pertinence doit être étudiée :</p> <ul style="list-style-type: none">> Achèvement du passage à 2*2 voies de la liaison Carcassonne – Limoux> Barreau routier entre Lézignan A61 et la RD 6113 et requalification de cette RD entre Narbonne et Lézignan> Les aménagements à anticiper dans la perspective de l'implantation de la Gare TGV <p>= un travail de recensement à finaliser pour décider des priorités.</p>
Réseau routier secondaire géré par les intercommunalités ou les communes	<p>Comment améliorer le fonctionnement de ces axes ?</p> <ul style="list-style-type: none">> Mise en place de schémas de voirie ?> Une aide financière pour la réalisation des travaux sur des axes jugés prioritaires ?> Une Agence technique peut elle apporter des réponses ou des conseils ?



Améliorer les relations entre les différents acteurs des transports en commun

Les thèmes	Les questions à traiter
Relations entre les Autorités Organisatrices de Transport	Créer une conférence des Autorités Organisatrices de Transport, mais sur quelle échelle (articulation avec les deux Régions).
Articulation des horaires et du cadencement	Cette articulation pourrait concerner : <ul style="list-style-type: none">> les transports interurbains et transports urbains (Conseil Général, Grand Narbonne et Carcassonne Agglo)> les TER et les transports interurbains sur les gares TER du département : Castelnaudary, Bram, Carcassonne, Lézignan, Narbonne, Limoux, Quillan...> amélioration des horaires
Equipements intermodaux	Création ou amélioration de plateformes intermodales TER/Transports interurbains/Transports urbains (le cas échéant) autour de Carcassonne et Narbonne.
Unification tarifaire	Le billet à 1 euro s'est développé sur une grande partie du réseau, il s'agirait de décider l'achèvement de ce déploiement.
Développement des mobilités	Déploiement du Transport à la demande Développement des outils de covoiturage



Technologies d'information et de communication

Les thèmes	Les questions à traiter
Services "de base" : haut débit et téléphonie	<p>Comment réduire la fracture numérique actuelle, avec quels moyens financiers ? Quels arbitrages avec le développement du très haut débit ? Est-ce possible partout ? Y a t il des zones blanches intraitables ?</p> <p>Téléphonie mobile : la problématique est identique.</p>
Déploiement du très haut débit	<p>Les agglomérations seront couvertes par l'initiative privée. Quid du financement des autres pôles urbains où le développement économique nécessitera le très haut débit ?</p> <p>Le déploiement du très haut débit dans l'ensemble du département à horizon 2025 est il réaliste et est il nécessaire pour un usage domestique ou un usage économique standard ? Faut il développer des projets de télécentres ?</p>



Gestion de l'espace et du foncier

Les thèmes	Les questions à traiter
Urbanisme de projet au service du SDADDT	<p>Assurer une gestion cohérente de l'espace dans un souci d'économie de la ressource foncière :</p> <ul style="list-style-type: none">> Favoriser l'élaboration de projets d'urbanisme à une échelle stratégique : PLU intercommunaux, SCoT ruraux... avec quels moyens ?> Structurer ou soutenir une démarche de relations entre les SCoT qui pourrait être élargie aux PLU intercommunaux pour faciliter la mise en œuvre du SDADDT ? Envisager des liens avec l'InterSCoT de l'aire Toulousaine ?> Mettre en place des opérations exemplaires de gestion de l'espace et de nouvelles formes d'urbanisation, avec l'appui du CAUE ?
Maîtrise du foncier	<p>Créer les conditions pour améliorer la maîtrise foncière des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none">> Définir les secteurs d'intervention stratégiques pour la production de logements et l'accueil d'entreprises> Mobiliser les outils d'intervention existants : SAFER, EPFR, à travers des conventions



Gestion des espaces agricoles et des paysages

Les thèmes	Les questions à traiter
Gestion des espaces agricoles	<p>Organiser, à long terme, les espaces agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none">> Etablir des schémas de préservation des terres agricoles dans une double logique : maintenir le potentiel de production agricole et conserver les caractéristiques « typiques » des paysages audois ?> Rendre ces schémas opérationnels sur les territoires les plus sensibles par la mise en place de périmètres des espaces agricoles et naturels périurbains, la création de zones agricoles protégées ?
Gestion des friches viticoles	<p>Apporter des réponses concrètes aux friches viticoles pour réduire les nuisances</p> <ul style="list-style-type: none">> Cartographier les friches viticoles et identifier les zones à enjeu (intérêt paysager à proximité des zones d'habitat, des secteurs touristiques ou des grands axes de circulation)> Assurer la remise en valeur des parcelles stratégiques, à travers l'intervention publique ? Par la remise en culture ?



Gestion de la ressource en eau

Les thèmes	Les questions à traiter
Distribution en eau potable	<p>Assurer une eau potable pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none">> Structurer les acteurs de l'adduction en eau potable à des échelles cohérentes ou à l'échelle départementale,> Dans les secteurs en déficit structurel (Corbières), à fort besoin en sécurisation (Haute Vallée de l'Aude) ou à enjeu qualitatif (Haute Vallée) peut on imaginer une intervention financière particulière permettant une égalité d'accès et de prix ?
Améliorer les réseaux	<p>Améliorer le rendement des réseaux : tous les secteurs géographiques sont concernés par des rendements qui restent trop faibles : comment accompagner les gestionnaires de réseau dans la modernisation et la mise aux normes ?</p>



Gestion des espaces naturels sensibles

Les thèmes	Les questions à traiter
Gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS)	Poursuite du déploiement des aménagements et des équipements ou actions d'accueil du public sur les ENS, en lien avec les gestionnaires de site, dont les intercommunalités. Amplifier l'implication du monde agricole dans ces actions (charte de pratique, promotion des produits).
ENS et acteurs économiques	Renforcer la valorisation des espaces naturels dans les actions de développement économique : > Soutien et appui à la structuration de filières locales intégrées « activités de pleine nature / espaces naturels / hébergements / gastronomie » liées à chaque territoire. > Voir le volet « Développement touristique » pour les autres interventions.



Gestion des déchets

Les thèmes	Les questions à traiter
Organisation des déchetteries	Adaptation de la capacité des déchetteries à l'accueil de nouvelles populations : faire évoluer le réseau de déchetteries selon les évolutions démographiques
Elimination des déchets	La question du stockage ou de l'élimination des déchets : conformément aux dispositions du Grenelle II, il faut actualiser le schéma départemental d'élimination des déchets ménagers et des matières non dangereuses.



Energies renouvelables

Les thèmes	Les questions à traiter
Bois énergie	Valorisation de la ressource bois énergie, développement et structuration de la filière : > Développement des Chartes forestières à l'image du Haut Cabardès et Cabardès Montagne Noire, du Pays de la Haute Vallée de l'Aude > Poursuite de la structuration de la filière bois énergie ? Par un soutien direct ? Par la formation ? Par l'aide à l'utilisation ?
Solaire et éolien	Renforcer les stratégies de développement du solaire et de l'éolien : > Comment décliner le volet éolien du SRCAE (schéma régional climat air énergie) ? > Faut-il soutenir le déploiement de zones de développement de l'éolien ou photovoltaïque à l'échelle des intercommunalités ?
Réduction des émissions de GES et adaptation au changement climatique	Coordination, articulation des Plans Climat Territoriaux : > Plans Climat « réglementaires » : le Conseil Général, Carcassonne Agglo, et à venir le Grand Narbonne > Plans Climat volontaires : Pays Corbières – Minervois, CC du Pays de Couiza

Développement économique, emploi et formation, tourisme et agriculture

Esquisses d'orientations

- Le ratio moyen « nb d'habitant / emploi » est de 3,5 à l'échelle du département. Doit-il être le même partout ?
- Il est nécessaire de clarifier les modèles de développement économique des différents types de territoire et leurs facteurs d'attractivité selon les activités ciblées

Développement économique – PME / PMI

Les thèmes	Les questions à traiter
Offre en foncier d'entreprise et zones d'activités	<p>Pour les secteurs définis comme pertinents pour l'accueil « PME / PMI » :</p> <ul style="list-style-type: none">> quel positionnement stratégique des ZAE majeures (PRAE, intérêt départemental, intérêt territorial) au regard de leurs qualités particulières (infrastructures, secteurs économiques proches, recherches et développement, services aux entreprises...) : aller sur un positionnement précis (thématique, type d'entreprise) pour chaque zone ou sur des groupes d'activités possibles.> Quelles priorités dans le temps pour la commercialisation ?> Favoriser le développement des services aux entreprises (nettoyage, transport, intérim, secrétariat, traduction...).> Créer un observatoire du foncier économique pour anticiper l'adéquation entre offre et demande.



Ingénierie du développement

Les thèmes	Les questions à traiter
Ingénierie économique	<p>Faire vivre la stratégie de développement PME / PMI par une organisation de la promotion, de la commercialisation et de l'accompagnement des entreprises. Le département apparaît pour beaucoup comme une échelle complémentaire à l'échelle régionale qui joue un rôle majeur, mais faut il une structure particulière, ou plus simplement un chef de file ?</p> <p>Les actions à conduire relèvent de :</p> <ul style="list-style-type: none">> la coordonnation de l'action de promotion économique : présence sur les salons, organisation et valorisation des facteurs d'attractivité du département et de son offre (quelle image vend on), valorisation d'entreprises de pointe ou de success story (Valandré, Jadis...).> L'amélioration de la commercialisation avec l'identification de cibles spécifiques, un séquençage dans le temps> La constitution d'un réseau d'intervenants complémentaires pour favoriser la création ou le développement des entreprises (juridique et fiscal, aides financières, études de marché, recherche et développement, emplois...).



Petites entreprises et activités

Les thèmes	Les questions à traiter
Promotion de l'attractivité	Promouvoir le département comme terre d'accueil pour ce type de porteurs de projet : valoriser et structurer les facteurs d'attractivité : art de vivre, cadre vie, patrimoine bâti et concurrentiel, services à la famille, proximité des deux métropoles et mettre en place les actions de promotion sur les publics cibles
Accompagnement des porteurs de projets	Mettre en place une politique d'accueil qui permette d'accompagner les porteurs de projet dans l'ensemble des dimensions de leur projet : aspects juridiques, économiques, logistiques, mais aussi dimension "projet de vie" pour le créateur et sa famille.
Renforcement des compétences et offre de services	Renforcer les compétences des créateurs par des formations spécifiques (en matière de services à la personnes notamment) et favoriser le déploiement de services répondants à leurs attentes (comptabilité, traduction, informatique...).



Emplois et formations

Les thèmes	Les questions à traiter
Economie, enseignement supérieur et recherche	<p>Renforcer, amplifier les relations entre acteurs économiques et monde de l'enseignement supérieur ou de la recherche :</p> <ul style="list-style-type: none">> Un partenariat pour développer les formations supérieures dans le département, en valorisant les relations avec Montpellier ou Perpignan d'une part et Toulouse d'autre part, en lien avec la stratégie économique> Développer des formes de formation qui permettent un ancrage des compétences dans le département : faut-il miser sur les filières « alternance » ?
Relations entre formation, emploi et économie	<p>Comment mettre les acteurs de la formation en situation de passerelle entre développement économique et la lutte contre le chômage.</p> <p>En lien avec la compétence formation de la Région, et les réflexions départementales autour de l'emploi et les territoires, développer des approches territoriales de l'emploi et de la formation dans les secteurs les plus sensibles : Narbonnais et Lézignan / Carcassonnais / Lauragais / Limouxin.</p>



Développement du tourisme

Les thèmes	Les questions à traiter
Développement de l'offre touristique	Accompagner les projets structurants privés ou publics en matière de développement touristique, tels que : <ul style="list-style-type: none">> Circuits oenotouristiques> Economie du patrimoine> Hébergements de grande capacité> Aménagement des berges du Canal du Midi> Activités nautiques et plaisance> Ecotourisme> Grands itinéraires de randonnée
Mieux valoriser l'offre actuelle	Renforcement du travail en réseau des acteurs de la promotion touristique et des différentes formes de tourisme (littoral, patrimonial, nature...)
Développement de la qualité	Accompagner la montée en qualité dans les prestations touristiques (hébergements, prestations) <ul style="list-style-type: none">> Définir des priorités de soutien fort dans des territoires particuliers ?> Comment améliorer l'accueil dans les offices de tourisme et les stations tant sur le plan humain que matériel.



Développement du tourisme

Les thèmes	Les questions à traiter
Articulation des stratégies de développement touristiques	Comment assurer une meilleure complémentarité et le développement de nouvelles stratégies (produits touristiques intégrés et territoriaux, tourisme de proximité, tourisme d'affaire...). Décloisonner les acteurs pour développer des produits intégrés...
Gestion et valorisation du patrimoine	Les thématiques à traiter portent sur l'articulation entre le "grand patrimoine locomotive" et le patrimoine plus confidentiel tant sur le plan de l'entretien / réhabilitation que sur celui de sa valorisation. Il s'agit notamment d'être en capacité d'inscrire dans les circuits / réseaux les nouveaux sites ou projets.



Développement agricole

Les thèmes	Les questions à traiter
Installation agricole	<p>Favoriser l'installation agricole pour une agriculture à taille humaine et facteur d'aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none">> Soutenir les opérations d'animation en amont de la cessation d'activité dans des secteurs prioritaires ?> Intervention des collectivités pour maintenir l'agriculture ?
Adaptation au changement climatique et diversification agricole	<p>Soutenir la diversification agricole avec une stratégie à long terme et prenant en compte le changement climatique. Quels secteurs privilégier pour la diversification ?</p> <p>Quelles évolutions dans les pratiques agricoles ?</p>
Irrigation agricole	<p>Développement et modernisation de l'irrigation :</p> <ul style="list-style-type: none">> Moderniser les réseaux d'irrigation de l'ouest audois ?> Développement de nouveaux réseaux au regard des projets économiques portés par les acteurs agricoles mais tenant compte des contraintes réglementaires fortes et en développant des ressources complémentaires ou des solutions de stockage ?



Développement agricole

Les thèmes	Les questions à traiter
Promotion et circuits courts	<p>Valoriser le potentiel de consommation en proximité et améliorer la promotion :</p> <ul style="list-style-type: none">> Investir dans des plateformes de distribution ou de transformation de produits agricoles locaux (plusieurs projets en cours) ?> Soutien à des marchés de produits fermiers ?> Meilleure coordination des interventions et présence plus importante dans des salons ou places ciblées et stratégiques (Toulouse, Montpellier, Europe du Nord...).> Décloisonnement entre promotion agricole, viticole et touristique.
Viticulture et image des vins	<p>Définition d'un « + » Audois pour les vins du département : réalisation d'une étude dans un cadre large de mobilisation de l'ensemble des acteurs</p>
Qualité des produits et environnement	<p>Comment poursuivre et amplifier les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ?</p> <p>Poursuivre les démarches qualité (Pays Cathare, IGP...).</p>



Services aux personnes et aux familles

Esquisses d'orientations

Services aux familles

Les thèmes	Les questions à traiter
Aide aux personnes âgées	<ul style="list-style-type: none">> La question majeure à traiter vise à établir des choix en matière d'implantation d'EPHAD et de logements adaptés en cohérence avec l'offre de santé présente afin de viser des effets de proximité.> L'aide pour perte d'autonomie est aujourd'hui structurée en lien avec le découpage intercommunal. La réforme de la carte intercommunale va amener naturellement une réorganisation de cet appui.
Coordination des acteurs sociaux et de la santé	<p>Il s'agit principalement d'améliorer les complémentarités et synergies des interventions des différents intervenants sociaux (du Conseil Général, des CIAS, de la CAF...) et de faciliter la circulation d'information.</p>
Petite enfance et enfance	<ul style="list-style-type: none">> Accueil pour la petite enfance et centres de loisirs : la question est d'organiser et répartir l'accueil petite enfance et CLSH en lien avec la nouvelle structuration intercommunale et les orientations prioritaires de développement démographique.> PMI : la problématique repose sur l'amélioration de son accessibilité pour les zones rurales laquelle peut être traitée par le déploiement de la PMI itinérante.



Habitat et logements

Les thèmes	Les questions à traiter
Production de logements	<p>La stratégie de production de logements devra préciser une répartition géographique découlant de la stratégie d'accueil. Au-delà de ce point, il s'agira d'apporter des réponses aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">> La définition de priorités entre la production neuve et la réhabilitation avec éventuellement une territorialisation.> La relance d'opérations de production de logements en lien avec des opérations de rénovation urbaine ou de réhabilitation des centres de village
Diversification du parc de logement	<p>La diversification du parc de logement en fonction des besoins et des orientations démographiques, en particulier pour les différents segments de logement social et leur localisation, ainsi que la prise en compte de l'accueil de saisonniers.</p>
Hébergement des publics cibles	<p>Comment organiser et déployer l'offre d'hébergements pour des publics cibles (en particulier les jeunes, les personnes en situation de handicap).</p>
Ingénierie "habitat"	<p>La mise en place d'un réseau technique départemental, la coordination des observatoires du logement existants ou à venir.</p>



Services publics et services des collectivités

Les thèmes	Les questions à traiter
Services des intercommunalités et du Conseil Général	L'accessibilité aux services des Collectivités Locales et du Conseil Général pose deux questions principales : > l'organisation de l'accueil des bénéficiaires de l'action sociale (Services RSA, action sociale et aides directes aux personnes). Est il possible d'organiser une logique de guichet unique ? > l'accessibilité de l'information des collectivités à travers les TIC avec la mise en place d'un site portail (démarches administratives, urbanisme...)
Services publics de proximité	Le maintien de services publics de proximité (bureaux de poste notamment) et de commerces de première nécessité (boulangerie, alimentation) à travers des points multiservices ou l'organisation de l'accessibilité est nécessaire dans des territoires prioritaires et à travers des solutions financières innovantes.
Services de santé	Comment maintenir ou renforcer l'offre de santé dans les territoires déficitaires, à travers des maisons de santé pluriprofessionnelles ou d'autres initiatives publiques (aides à l'installation...).
Services aux collectivités	Comment et avec quelle organisation apporter une assistance technique aux petites collectivités ?



Offre culturelle

Les thèmes	Les questions a traiter
Programmation et médiation culturelle	<ul style="list-style-type: none">> Organisation et coordination de la programmation culturelle entre les différents acteurs territoriaux (échelle départementale et intercommunale, réseau) pour assurer une cohérence d'ensemble et une couverture optimale du territoire> Avec quels moyens organiser l'égalité d'accès à la culture pour tous, en particulier dans les habitants des territoires ruraux (maillage des lieux de diffusion, accessibilité, mobilité, appui sur la scène nationale de Narbonne et sur celle de Foix...)?
Mise en réseau des acteurs des arts vivants et de la lecture publique	<ul style="list-style-type: none">> Mutualisation – échanges de compétences entre les lieux d'enseignement afin d'élargir l'offre et son niveau qualitatif sur l'ensemble du département. Faut il aller vers un conservatoire départemental ?> Poursuite de l'organisation du réseau de lecture publique, en prenant en compte la nouvelle structuration intercommunale et en intégrant les deux médiathèques d'agglomération comme lieux de ressources structurants ?
Répartition des équipements culturels pour garantir l'égalité d'accès à la culture.	Faut il une répartition géographique des équipements selon leur typologie (niveau de rayonnement, types de spectacles), qui intègre la diffusion cinématographique et les besoins éventuels en équipements nouveaux et qui définisse une hiérarchie ?



Offre de loisirs

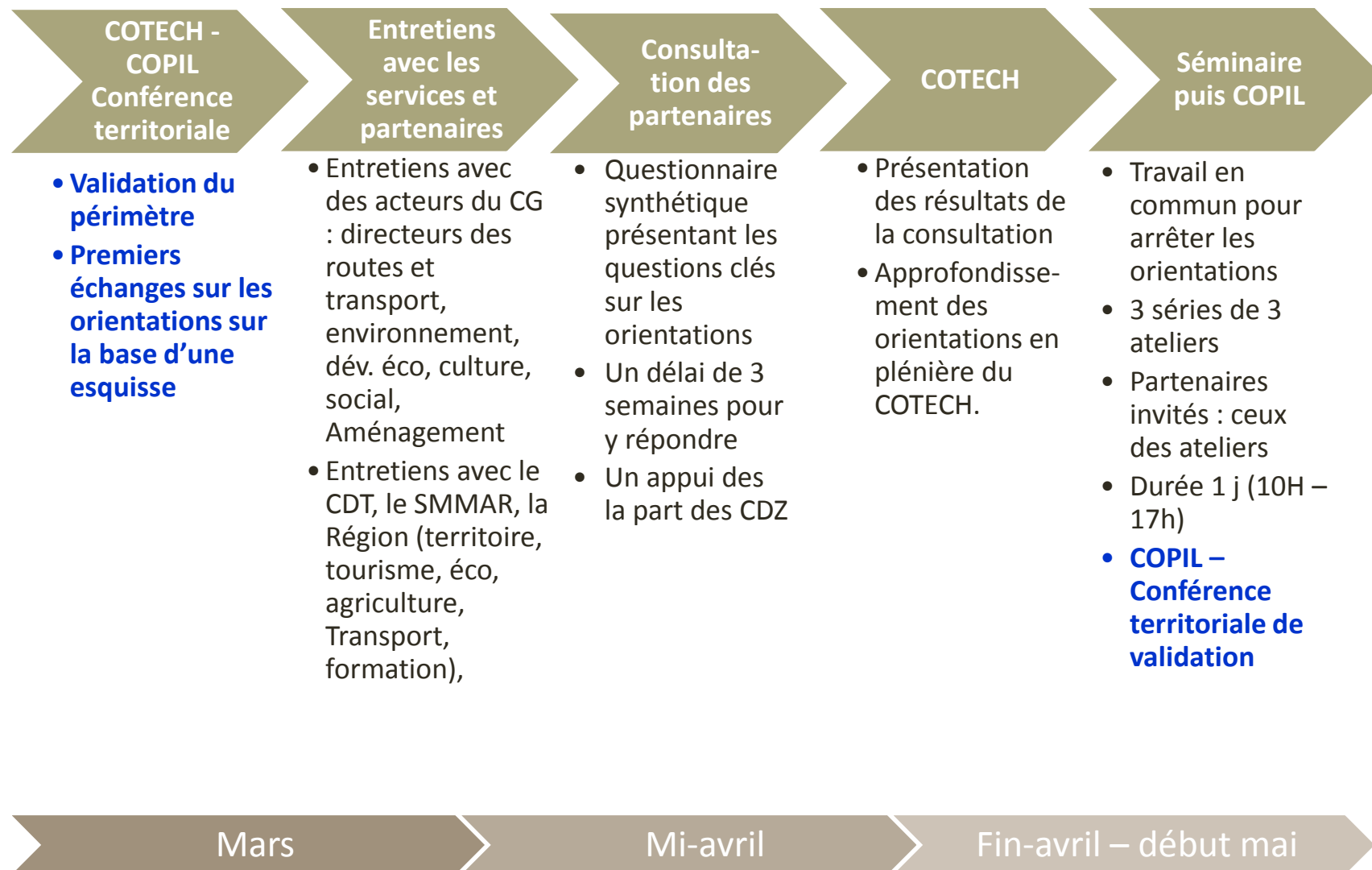
Les thèmes	Les questions à traiter
Structuration des équipements de loisirs	<ul style="list-style-type: none">> Faut-il structurer la répartition des principaux équipements de loisir par bassins de vie ou à l'échelle des nouvelles intercommunalités ?> Cela permettrait de traiter les questions d'organisation, de complémentarités des équipements sportifs (stades, salles, piscines), ou de loisirs (MJC par exemple).
Développement de nouveaux équipements structurants	Le maillage d'équipements de loisirs peut nécessiter des compléments et générer des projets d'envergure. Par ailleurs, l'obsolescence de certains équipements peut nécessiter des investissements conséquents à moyen ou long terme.



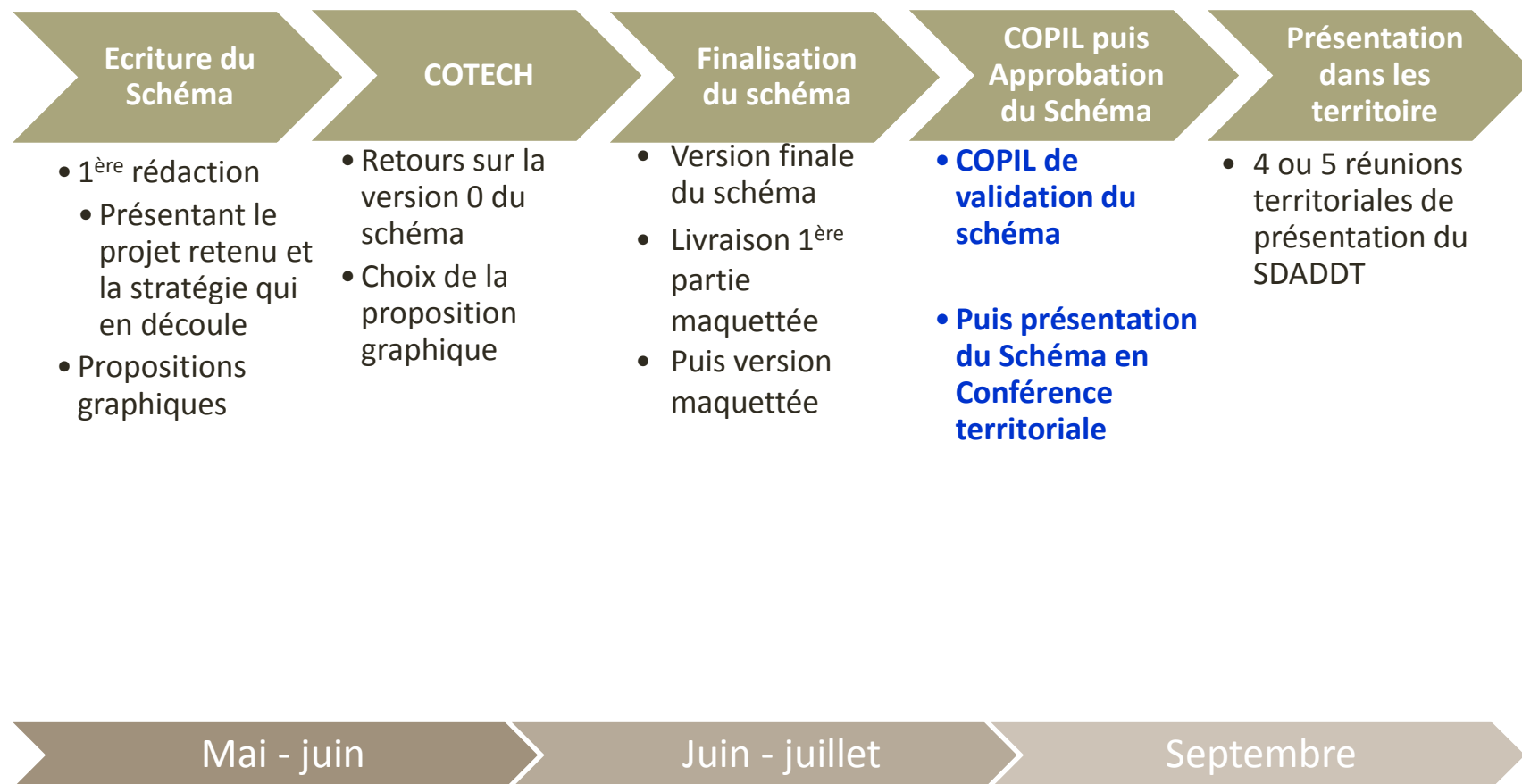
Déroulement de la conférence territoriale / COPIL

1. Périmètre du SDADDT : les fondements du projet
2. Périmètre : présentation détaillée et esquisses d'orientations
3. Suite de la démarche

Calendrier Phase II



Calendrier Phase II



Merci de votre attention



Les fondements du projet pour l'Aude – les préalables – quelles population et où ?

- Projection Insee : + 105 000 audois en 2040, soit un rythme de 3 400 habitants supplémentaires par an, répartis par ordre décroissant sur le Narbonnais et le Lézignanais, puis l'ouest Audois, et enfin le Carcassonnais, mais :
 - L'analyse des SCoT montre une ambition de progression démographique annuelle de 4 100 habitants par an sur les années à venir, répartis surtout dans le Narbonnais (30%), le Carcassonnais (30%), le Lézignanais (25%) et dans une moindre mesure l'ouest Audois (15%).
 - Il faut ajouter l'évolution démographique des territoires qui n'ont pas de SCoT : le 5^{ème} pôle urbain de Limoux et les territoires ruraux.
- ⇒ l'addition des ambitions des collectivités aboutit sans aucun doute à un résultat supérieur à la projection de l'INSEE

⇒ quelle population globale pour l'Aude et quel équilibre fixer entre les zones rurales et les 5 pôles urbains.



Les fondements du projet pour l'Aude – quel développement économique, pour quels territoires

- La tendance : des entreprises localisées le long des infrastructures (Narbonnais, Lauragais, Carcassonnais, Lézignanais, et dans une moindre mesure, le Limouxin) avec un faible développement exogène
 - De toutes petites entreprises disséminées dans le rural (unipersonnelles, artisans...)
 - Des activités touristiques d'ampleur sur le littoral et le Carcassonnais et plus disséminées dans les autres territoires
 - Une agriculture très présente avec un secteur viticole important mais qui se relève de difficultés
- => Le modèle de développement économique dominant est basé sur l'offre foncière d'activité qui ne répond qu'à une partie des logiques de développement et renforce les 5 pôles urbains

=> Quelles priorités et complémentarités dans les logiques de développement économique. Quels grands équilibres se fixer ?

